

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr
association.etangsdart @etangsdartbretagne
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;

2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;

3. une adresse électronique valide ;

4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr
association.etangsdart @etangsdartbretagne
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isle » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

- 1.un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
- 2.une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
- 3.une adresse électronique valide ;
- 4.un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

- 1.Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
- 2.Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
- 3.Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
- 4.Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
- 5.Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
- 6.Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr
association.etangsdart @etangsdartbretagne
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du **02 juin**. Au-delà du **17 juillet 2025**, une majoration de **40 euros par famille** pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du **02 juin**. Au-delà du **17 juillet 2025**, une majoration de **40 euros par famille** pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr
association.etangsdart @etangsdartbretagne
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23
Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01
MAM « La Petite récréée De L'Isle »
6, la basse ripaudière
35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge





Accueil de loisirs

MOMEN' DELIRES

Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

CONTACT

- al.brie@famillesrurales.org
- 07.62.76.08.08
- Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

**PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS,
LA LÉGENDE COMMENCE ...**

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers...
Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :

Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.



MARCHÉ PIRATE EN VUE

Jedi 31 juillet

Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h



INSCRIPTIONS ÉTÉ

Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;

2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;

3. une adresse électronique valide ;

4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isle » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir,
du **21 juin au 7 septembre 2025**.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

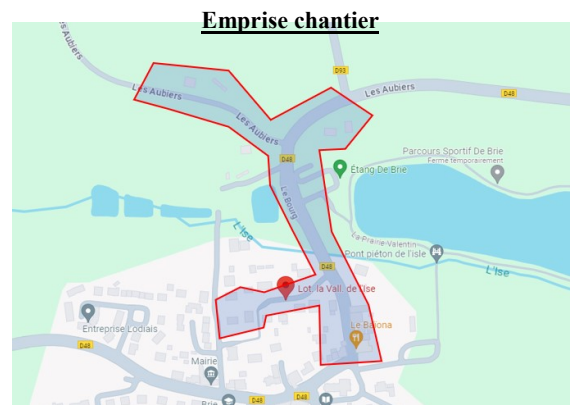
Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir,
du **21 juin au 7 septembre 2025**.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du **02 juin**. **Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée.** Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du **02 juin**. Au-delà du **17 juillet 2025**, une majoration de **40 euros par famille** pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isle » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;

2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;

3. une adresse électronique valide ;

4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;

2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;

3. une adresse électronique valide ;

4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isle » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !
Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales.
Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.
Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune.
Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr
association.etangsdart @etangsdartbretagne
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débaras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

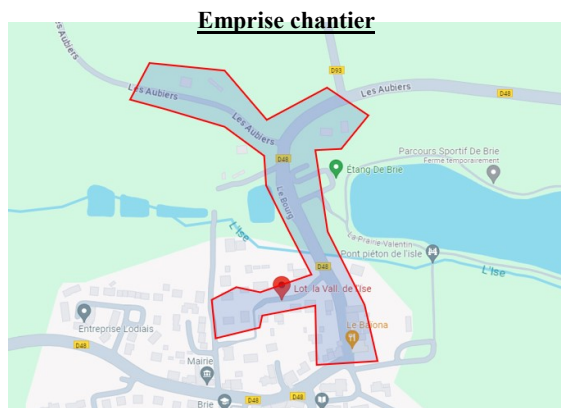
Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;

2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;

3. une adresse électronique valide ;

4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter du 2 juin 2025

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh - 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isle » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr
association.etangsdart @etangsdartbretagne
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)
www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux, ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isce

Les travaux de reméandrage de l'Isce reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

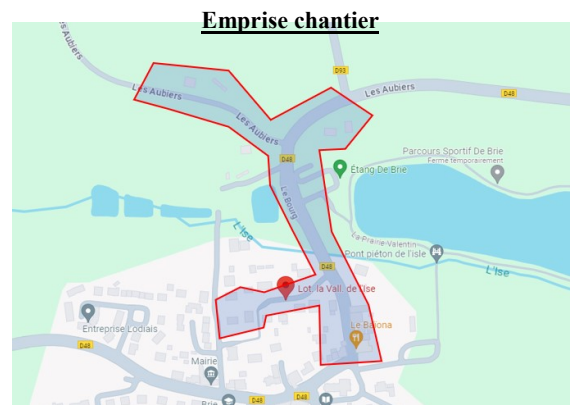
Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;

2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;

3. une adresse électronique valide ;

4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « Mobilifées », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

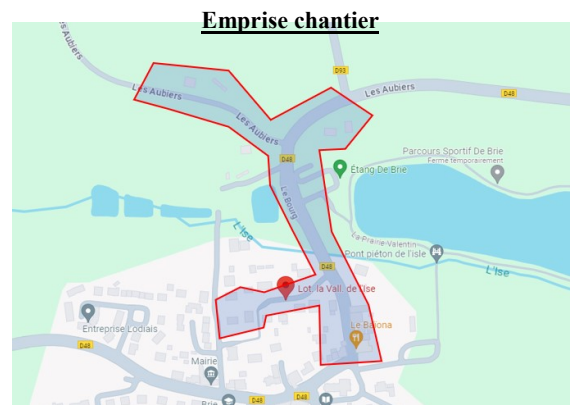
Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh - 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Ise » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;

2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;

3. une adresse électronique valide ;

4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le site du gouvernement britannique (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isse

Les travaux de reméandrage de l'Isse reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvret du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isle » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilifées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;
- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isle » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du **02 juin**. Au-delà du **17 juillet 2025**, une majoration de **40 euros par famille** pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

✓ Mobilisées TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous

02 99 43 64 87

✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

✓ France Travail : mise à disposition des données du marché du

travail. 3949 – <https://pole-emploi.fr/accueil>

✓ Bus France Service :

Jeudi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège

Roche aux Fées Communauté sans RDV

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](#)

07 78 81 92 05 - pimmsmobile35@pimms.org

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « Gravel Tro Breizh » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures ! Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique...

En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « Mobilifées », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « Vallée de l'Isse » à partir de septembre 2025.

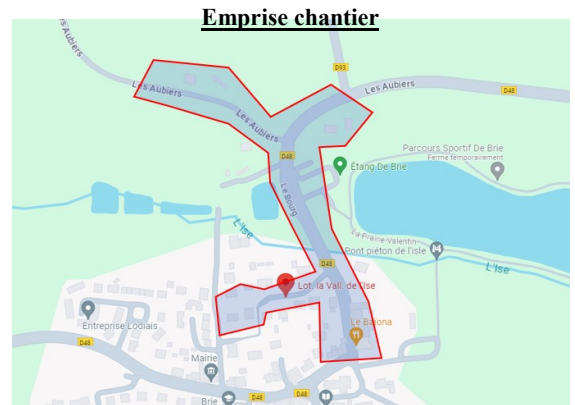
Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délire plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez-vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen' Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier mâché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pjj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie

BRIE INFOS

N°2 - Juin 2025



DATES À RETENIR !

◆ 20 Juin

Barbecue Fin de saison,
Tout Brie Bouge, terrain de Foot

◆ 21 Juin

Kermesse école

◆ 21 Juin

Ouverture Guinguette,
Rock'n'fées,
Étang de Brie

◆ 22 Juin

Barbecue, Comité des Fêtes,
Stade de Foot

◆ 8 Août

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

◆ 13 septembre

« Ramène tes boules », Tout
Brie Bouge

◆ 24 octobre

Don du sang à Janzé
8h45 – 19h00
[Rdv : dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Fermeture Mairie
les samedis d'été
du samedi 12 juillet
au samedi 16 août inclus

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,

● Travaux de L'Isle

Les travaux de reméandrage de l'Isle reprennent courant juin. Pour rappel, les travaux de restauration du cours d'eau, entamés en 2024, se poursuivront à compter du 04 juin sur la commune, au niveau de la mare carrée et des anciennes lagunes. L'objectif est de redessiner le tracé du cours d'eau dans ces secteurs.

● Transports

Deux nouveaux projets verront le jour en septembre pour faciliter l'accès à la gare de Janzé depuis Brie :

- Une navette quotidienne gratuite, sans inscription, avec un arrêt situé derrière l'église ;

- La création d'une voie douce. Les travaux entre Brie et Janzé, commencés en mai, se poursuivront encore plusieurs semaines. Le chemin actuel restera donc inaccessible durant cette période.

● Fibre optique

L'installation de la fibre optique a débuté dans notre commune, avec un léger retard par rapport aux autres secteurs du territoire. Le prestataire a opté pour la pose de poteaux sur certains sites, faute de fourreaux existants, les anciens câbles ayant été posés en pleine terre. La commune avait informé les habitants de la nécessité de couper les branches gênant le passage des câbles sur la voie publique, mais des tailles ont quand même été effectuées par les entreprises intervenantes, dans le cadre de leurs obligations d'installation.

● Festivités

Le **21 juin** sera une journée festive, avec la **kermesse de l'école** et l'**ouverture de la Guinguette à l'étang**. Concernant cette dernière, nous comptons sur le civisme des visiteurs pour respecter les lieux et les habitations environnantes. L'étang est un espace public précieux, que nous souhaitons garder accessible à tous.

Nous rappelons que l'œuvre installée sur le site **n'est ni un plongoir, ni un sautoir**. La baignade y est **interdite** en raison de sa dangerosité, **absence de profondeur et présence possible d'obstacles immergés**.

Cette année, la baignade sera **sous l'entière responsabilité des usagers, en l'absence de surveillance**. Une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et sera prochainement affichée sur site, accompagnée des arrêtés municipaux correspondants.

● Conseil Municipal des Jeunes

Le **Conseil Municipal des Jeunes** a proposé l'installation d'une **table de ping-pong** à proximité du terrain de soccer. Cette idée a été validée par la commission enfance-jeunesse et sera présentée en conseil municipal.

La fin de l'année scolaire approche : le **centre de loisirs** sera ouvert cet été, du 07 juillet au 01 août et du 25 au 29 août. Pensez à inscrire vos enfants. Plusieurs animations sont prévues.

● Communication électorale

En raison de la réserve imposée aux élus se présentant aux prochaines élections municipales, la communication du maire sera restreinte à compter du 1^{er} septembre. Cependant, si les habitants s'intéressent au fonctionnement de la collectivité, nous serons heureux de leur donner des explications.

Bel été à toutes et à tous.

Bruno PELLETIER

La « **Gravel Tro Breizh** » : épreuve d'ultra distance tout terrain sans assistance
Dominique Brisard du Cyclo Club de Janzé l'a fait en 150 heures !
Bravo Dominique !

Samedi 3 mai à 14h, Dominique a passé la ligne d'arrivée de cette 8^{ème} édition de la « Gravel Tro Breizh », après 1369 km et 18500m de dénivelé. 87 heures de selle pour une 48^{ème} place sur 141, avec plus de 36% d'abandons, Dominique Brisard a récidivé après son incroyable Paris-Brest-Paris de 2023. Cette épreuve difficile « d'ultra-distance tout terrain » s'est déroulée à travers la Bretagne pour découvrir ses chemins et petites routes, ses paysages et son riche patrimoine. Une aventure sans assistance pour « repousser ses limites », avec un vélo chargé, sur un tracé routes-pistes-chemins parfois boueux ! Il a dû parcourir plus de 200 km de VTT chaque jour pour réussir cet exploit.



Vendredi 25 avril à 19h, Dominique a récupéré son tracker et les consignes des organisateurs du Gravel Tro Breizh pour le départ de 6h50 dimanche matin. Même si la « Gravel Tro Breizh » n'est pas une course, cette épreuve ne s'improvise pas. Il faut avoir une bonne condition physique pour en venir à bout et prévoir de longues journées sur le vélo pour terminer dans les temps. Le parcours est tracé pour être le plus équilibré possible – une alternance de zone facile puis plus « difficile ». C'est aussi lié à la géographie de la Bretagne – il y a forcément plus de dénivelé dans les terres et le centre Bretagne que dans le Morbihan sud par exemple. Le parcours est adapté en fonction de ces paramètres afin de réserver aux concurrents la meilleure expérience

Le départ et l'arrivée ont eu lieu au lac de Trémelin à Iffendic. Un premier passage dans le pays de Brocéliande. Direction ensuite le centre Bretagne jusqu'à l'abbaye de Bon Repos, avec un coin encore jamais exploré à travers la campagne du Morbihan et la vallée du Blavet. Un tour complet du lac de Guerledan avec son premier CP (Check Point), la crêperie « Un rayon de blé noir » Un premier passage dans les Monts d'Arrée et le retour des Montagnes Noires avant de rejoindre le lac de Brennilis, la presqu'île de Crozon, l'océan et son 2^{ème} CP au bar/restaurant l'Hermine. A partir de là, c'est une longue remontée à travers le pays d'Iroise et ses paysages de bout du monde, ses Abers et Ribines du nord Léon. Les concurrent-es retrouveront le meilleur pub de l'ouest breton O'DonNeil Irish Pub, 3^{ème} CP de cette édition Ploudalmézeau.

Ensuite dans les terres et un nouveau passage dans les monts d'Arrée (quand on aime on ne compte pas !) Encore quelques "sommets" avec des Menez pour revenir au Conquet et sur la côte nord de la Bretagne. Le 4^{ème} CP à TrégoRide cycles. Le retour s'est fait tout au long des côtes depuis Trébeurden jusqu'à Moncontour, avant de descendre vers l'Île et Villaine et l'arrivée avec un deuxième passage dans le pays de Brocéliande et son fameux juge de paix, le sentier de la vallée de l'Aff ! Puis retour au point de départ au lac de Trémelin pour une grande pause et une récupération bien méritée : « les encouragements de ma famille, de mes amis et des cyclos du club de Janzé m'ont aidé à surmonter les difficultés ; on a aussi profité d'une superbe semaine ensoleillée ».

Quelques principes fondateurs de la Gravel tro Breizh :

1. Bikepacking

En quête d'autonomie et de légèreté, l'équipement minimaliste permet d'équiper n'importe quel vélo de sacs (sac guidon, sac de selle, sac de cadre .. etc.), fixés par des sangles directement sur le cadre ou les périphériques du vélo : on s'affranchit éventuellement de l'utilisation de porte bagage. Le but est d'emporter le strict nécessaire afin d'être le plus léger possible et parcourir plus facilement des longues distances

2. Ultra distance

3. Sans assistance Aucune assistance n'est autorisée. Les participants sont autonomes, ni l'organisation ni famille ou connaissances ne peuvent porter assistance. Il est interdit aux participants de s'arrêter ou dormir chez des connaissances ou personnes de leur famille

4. Non compétitif

5. Progression non-stop

6. Suivi live de l'épreuve La Gravel Tro Breizh est une épreuve où la progression se fait sans arrêt. Les participants sont donc libres de gérer leurs périodes de pauses comme ils l'entendent.

Les participants doivent être totalement autonomes au niveau de leur hébergement, de leur nourriture, en cas d'incident mécanique... En cas d'infraction, le participant-e sera disqualifié – Même si ce n'est pas une course, les règles sont là pour garder l'équité entre l'ensemble des participant-es.

➤ Réseau Mobilifées

Une nouvelle offre de transports publics, « **Mobilifées** », sera proposée dès septembre 2025 à l'ensemble des habitants et des salariés afin de répondre aux besoins de mobilité sur Roche aux Fées communauté.

Le développement des services auprès de sa population constitue aussi un enjeu pour l'intercommunalité et contribuera à renforcer l'attractivité du territoire et les échanges avec la Métropole de Rennes.

Parmi les actions « phares » de ce Plan de Mobilité Simplifié, le nouveau réseau de transport collectif intercommunal Mobilifées sera opérationnel dès le 1er septembre 2025 et proposera la **gratuité** aux usagers. Un choix fort pour encourager les mobilités douces et inclusives. Le réseau Mobilifées répondra aux spécificités du territoire et

notamment les besoins de déplacement des personnes pour se rendre vers leurs lieux de travail sur le territoire et/ou en correspondance avec les services de transports régionaux. L'offre de service doit également répondre à l'ensemble des besoins non couverts actuellement et correspondre à une réelle offre alternative à l'utilisation de l'automobile. Mobilifées offrira des liaisons entre toutes les communes du territoire, facilitera l'accès autour des trois centralités : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud et permettra aussi la décongestion des centres-villes.

Dès la mi-juin et tout au long de l'été, un stand itinérant Mobilifées viendra à la rencontre des habitants et futurs usagers afin de diffuser toute l'information sur les modalités du nouveau réseau Mobilités et répondre aux questions.

➤ Une nouvelle voie cyclable entre Janzé et Brie

Roche aux Fées Communauté déploie son plan de mobilité simplifié (PMS) sur le territoire. Parmi les objectifs, la poursuite du développement des mobilités douces dans le cadre d'un Schéma Directeur Cyclable (SDC) avec la création d'une nouvelle liaison de voie cyclable entre Janzé et Brie.

Les travaux débutés ce jeudi 15 mai s'achèveront fin juillet 2025.

Le chemin sera inaccessible durant toute la durée des travaux.

Une nouvelle liaison en faveur des mobilités douces

Après la réalisation d'une première liaison entre Retiers et Le Theil-de-Bretagne en 2022, un nouveau projet en faveur des

mobilités voit le jour avec la création d'une liaison cyclable entre Janzé et Brie. Cet aménagement, financé par Roche aux Fées Communauté à hauteur de 347 768 € (HT), vise à relier les deux centres-bourgs, tout en assurant un itinéraire sécurisé, confortable et accessible aux cyclistes comme aux piétons.

Partant de la sortie de la ville de Janzé jusqu'à l'étang de Brie, le tracé, d'une longueur d'environ 3 kilomètres, s'étendra le long de la D48.

Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans une stratégie de transition écologique et d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

VIE COMMUNALE

➤ Effacement des réseaux

A la demande de la commune de Brie, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (**SDE35**) va réaliser un effacement des réseaux aériens d'électricité basse tension, de télécommunication et d'éclairage public sur le secteur de la « **Vallée de l'Isle** » à partir de septembre 2025.

Il s'agit de supprimer les réseaux aériens existants et leurs infrastructures après avoir construit de nouveaux réseaux souterrains destinés à les remplacer. Ces travaux comprenant beaucoup de génie civil vont s'étaler sur quelques mois (environ 6 mois). Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour le dérangement qu'ils occasionneront (modification des conditions de circulation, mise en place d'alternats, chaussée rétrécie, matériel de chantier en bord de route, ralentissements, nuisances sonores dues aux engins etc) et vous remercions pour votre compréhension.

➤ Brûlage des déchets verts



Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur le territoire national**. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humide dégage des substances toxiques, notamment des particules fines. Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposer en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende de 450€ à 750€ peut être appliquée.



ENFANCE - JEUNESSE

➤ Opération argent de poche

Le dispositif « argent de poche » organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la communes, âgés de 14 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.brie35.fr

Candidature à retourner au plus tard le 23 juin 2025 en mairie ou

à l'adresse mail suivante : accueil.mairie@brie.bzh



VIE ASSOCIATIVE

➤ Etangs d'art

Xavier et Thibaut RIJS, la chaise du poète en Bois de robinier. Dimensions : 6 m de haut



Réalisé avec des branches d'arbres équarries, rabotées et poncées, l'ensemble présente une chaise dont les montants du dossier esquissent une échelle. Sur le haut de l'échelle est fixé un « livre oiseau ».

Tout ce que vit l'arbre, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, s'inscrit dans son bois. C'est une véritable bibliothèque qu'il suffit d'ouvrir pour lire sa vie, et la nôtre. Arbre sculpté, scruté, révélé.

La pensée a besoin de la lumière des hauteurs, et, comme la sève, elle redescend dans tout le corps pour s'affermir et prendre corps et cœur.

Le livre, entre l'histoire, savoir, mémoire, se fait racine de nos rêves. L'oiseau est la liberté de l'arbre. L'âme est la liberté de l'homme.

Le livre se fait imprévisible et sauvage : un envol.

ORGANISATION ARTISTIQUE, CONTACT
Étangs d'art - Philippe Lerestif - contact@etangsdart.fr

[association.etangsdart](https://www.facebook.com/association.etangsdart) [etangsdartbretagne](https://www.instagram.com/etangsdartbretagne)

www.etangsdart.fr

étangs d'art
CRÉATION ET DIFFUSION D'ŒUVRES
SUR L'EAU. PROMOTION D'ARTISTES

➤ Rock'N'Fées

Brie en fête : Le Rock'N'Fées fait sa Guinguette

L'été approche à grands pas, et les grosses chaleurs aussi !

L'équipe du Rock'N'Fées ouvre sa Guinguette pour vous rafraîchir, du 21 juin au 7 septembre 2025.

Quand ?

Les samedis de 15h à 21h30

Les dimanches de 11h à 18h

Où ?

À l'étang de Brie, un lieu idéal pour profiter des belles soirées d'été !

Au programme ?

Des jeux pour tous les âges, de la musique, et une ambiance festive garantie !

Que vous veniez en famille, entre amis ou même en solo, il y en aura pour tous les goûts ! Cette guinguette est l'occasion parfaite de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un nouveau jour, tout en soutenant une initiative locale qui met à l'honneur le partage et la bonne humeur.

Ne manquez pas cet événement qui promet d'être mémorable !

Marquez vos calendriers et préparez -vous à vivre des moments inoubliables au bord de l'eau.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

L'équipe de l'association Rock'N'Fées



➤ Comité des fêtes



➤ MAM

La MAM, Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans.

Il reste de la place pour Septembre 2025.....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée De L'Isle »

6, la basse ripaudière

35150 Brie



➤ Tout Brie Bouge



Familles rurales
Vivre mieux ?
ILLE ET VILAINE

Accueil de loisirs
MOMEN' DELIRES

CONTACT
• al.brie@famillesrurales.org
• 07.62.76.08.08
• Permanences téléphoniques les mardis & jeudis de 9h à 10h30.

PIRATES, SIRÈNE ET DRAGONS DES MERS, LA LÉGENDE COMMENCE ...

Momen'Délires plonge dans l'univers des Pirates, Sirènes et Dragons des mers... Entre bulles magiques, sabres de pirate et tentacules farceuses, les créatures marines t'embarquent pour un été plein d'aventures, de jeux et de découvertes.

Au programme :
Création de coffre au trésor, Kraken en papier maché, carte au trésor, baguette de sirène et encore pleins d'autres...

Attention aux éclaboussures avec nos jeux plus fous les uns que les autres
Sirène Vs Pirates, Course aux coquillages, Chasse au Kraken, Le trésor Maudit...

Mardi 8 juillet: L'office des sport viens nous faire découvrir le PARKOUR.
Mercredi 16 juillet: Cap sur St Malo, Aquarium et jeux de pirates avec l'équipage de Chanteloup.
Mardi 22 juillet : Chasse au trésor à l'étang de Brie.
Mercredi 27 août: Monte à bord de la Frégate L'étoile du Roy.

MARCHÉ PIRATE EN VUE
Jeudi 31 juillet
Venez troquer, rigoler et trinquer avec nos petits flibustiers !

Rétro de l'été en images de 17h à 19h

INSCRIPTIONS ÉTÉ
Ouverture des inscriptions du 26 mai au 15 juin.

Les inscriptions se font en ligne via votre compte portail Familles Rurales. Le paiement sera nécessaire pour valider celles-ci.

Retrouvez la procédure d'inscription sur les différents tableaux d'affichages de la commune. Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de loisirs.

Pétanque : "Ramène tes boules" revient le 13 septembre à l'Étang de Brie ! Brie - L'association "Tout Brie Bouge" organise la 3ème édition de son événement pétanque "Ramène tes boules" le samedi 13 septembre ! Rendez-vous dès 13h30 sur le parking de l'Étang de Brie pour des parties conviviales en équipes de 2. L'inscription est de seulement 5€ par personne, et de nombreux lots seront à gagner. Buvette et restauration seront disponibles sur place pour agrémenter cette journée festive. Venez nombreux profiter de ce moment de détente et de compétition amicale ! Infos : Inscriptions sur place à 13h30. et au : 06-09-84-74-84.

➤ Médiathèque

La médiathèque est ouverte et **gratuite** pour tous, prêt de 20 documents pour 4 semaines. Toutes nos animations sont gratuites mais certains sont parfois sur inscription.

Le **portage à domicile** est possible, renseignement par téléphone ou mail

Prochaines animations

Art : Rencontre avec Xavier Rijs

Mardi 3 juin de 18h à 19h

Venez discuter de son travail avec Xavier Rijs artiste en résidence à Brie.

Inauguration des œuvres

Jeudi 5 juin de 17h

De l'école à l'étang en passant par la médiathèque, découvrez les 3 œuvres qui resteront à Brie.

Tête dans les histoires !

Mercredi 18 juin, 9h45

Des histoires et un tapis conté par Fanny Corbé pour les 3- 6 ans.



Casque de réalité virtuelle : Voyage dans le monde et Beat saber

Mercredi 16 juillet de 14h à 17h30

A partir de 14 ans, venez tester l'oculus, un casque de réalité virtuelle avec une sélection de jeux. Sans inscription.

Jeux de société

Des jeux sont empruntables, 2 par famille, pour 1 mois.

Mercredi 23 juillet de 14h à 18h

Une après-midi pour découvrir une dizaine de jeux prêtés par la ludothèque de Coësmes le PassTrap.



Information

Recrutement de bénévoles : Vous avez envie de donner un coup de main ? Ponctuel ou régulier, nous recrutons des bénévoles. Des personnalités accueillantes pour des permanences, soigneuses pour les couvertures des livres ou des passionnées aimant les enfants pour aider aux animations. N'hésitez pas à passer à la médiathèque pour vous renseigner.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 16h30 – 18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermeture estivale du 11 au 24 août

➤ SMICTOM Janzé - Révalo, l'atelier du réemploi inauguré au Valoparc

En décembre 2024, un nouveau Valoparc a été inauguré sur la zone du Bois de Teillay à Janzé, remplaçant l'ancienne déchèterie. Ce nouveau site permet au Smictom Sud-Est 35 de répondre à ses critères d'accueil, de tri et de sécurité. Et à l'entrée du Valoparc, un bâtiment vient de voir le jour : **Révalo, l'atelier du réemploi.**

Depuis plusieurs années, le Smictom Sud-Est 35 s'est imposé des objectifs ambitieux en matière de réduction et de valorisation des déchets : tri de tous les emballages ; solution de tri pour les déchets alimentaires, réduire le volume de la poubelle grise.

« Repenser les modes de collecte »

Les déchèteries et Valoparc sont plus que jamais concernés par ces enjeux avec plus de 40 000 tonnes de déchets collectés en 2024. Un des objectifs du syndicat est de favoriser le réemploi tout en réduisant le volume enfoui.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de repenser les modes de collecte déjà mis en place : c'est dans ce contexte que Révalo a vu le jour » Révalo est un bâtiment dédié à 100 % au réemploi des objets. Il est accessible en libre-service le mercredi, vendredi et samedi de 9 h-12 h et 14 h-18 h, hors jours fériés.

Chaque usager peut s'y rendre pour donner des objets dont il ne veut plus : meubles, outils de bricolage, articles de sport, décoration, vélos. « Une fois déposé, chaque objet aura une seconde vie grâce à différents projets. Un agent d'accueil du syndicat est présent pour accueillir, informer et orienter les usagers ».

Le plus de Révalo, c'est son projet : proposer des solutions de réemploi et de réparation en mobilisant des acteurs du territoire.

La mission d'identifier les acteurs proposant des solutions locales de réemploi et de réparation a été confiée au bureau d'études Tag 35. À partir de ce mois de mai 2025, plusieurs propositions sont déjà employées : les objets collectés vont aux recycleries Le Bon Débarras à Retiers, Partage Entraide Vitréais à Vitré... Les différentes solutions proposées par les associations et organisations du territoire pourront évoluer, et de nouveaux acteurs pourraient être susceptibles d'investir les lieux dans les années à venir. « Révalo est un projet évolutif qui s'adapte aux enjeux d'aujourd'hui pour réduire, valoriser et donner une seconde vie aux déchets ».

➤ Visa Numérique Bretagne



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit avec le Visa Numérique Bretagne

Proposé et financé par la Région Bretagne, le Visa Numérique Bretagne vise à accompagner gratuitement les Bretonnes et les Bretons pour les aider à devenir autonomes dans leurs usages numériques. En fonction des besoins de chacun, les médiateurs rices du réseau proposeront un parcours ajusté avec les modules choisis et à un rythme adapté.

En Bretagne, plus de 70 structures publiques et privées proposent des accompagnements gratuits sous différents formats dans plus de 120 lieux (en collectif ou en individuel, sur rendez-vous ou en accès libre...). Si vous souhaitez être accompagné, contactez la structure partenaire la plus proche de chez vous. Retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique

➤ Autorisation de voyage électronique – Royaume-Uni

Publié le 28 février 2025 - Mise à jour le 24 mars 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À partir du 2 avril 2025, vous devrez vous munir d'une autorisation de voyage électronique (AVE ou ETA, *Electronic Travel Authorisation*) pour vous rendre au Royaume-Uni. Il est possible de demander cette autorisation à partir du 5 mars 2025 sur le site du gouvernement britannique ou par le biais d'une application dédiée.

Qu'est-ce que l'autorisation de voyage électronique ?

A partir du 2 avril 2025, tous les visiteurs qui se rendent au Royaume-Uni sans visa devront se procurer avant de partir l'autorisation de voyage électronique ou ETA.

Ce document concerne les voyages au Royaume-Uni pour les loisirs, les activités professionnelles autorisées, les études de courte durée et le transit terrestre (contrôle frontalier lors de la correspondance avec un vol de retour).

Il ne s'agit pas d'un visa donc la demande est simplifiée et rapide ; elle se fait en ligne avec un temps moyen de traitement de **3 jours ouvrés**.

Le coût de l'ETA est de 10 livres sterling, soit environ 12 €. Mais à partir du 9 avril 2025, le prix passe à 16 livres sterling, soit environ 19 €.

Il est valable **2 ans**, ou jusqu'à l'expiration du passeport auquel il est lié (si celui-ci expire en premier). Il permet de faire plusieurs séjours de courte durée (durée maximale de 6 mois par visite).

Comment l'obtenir ?

La demande d'ETA peut se faire à **partir du 5 mars**.

Vous pouvez passer par l'application mobile UK ETA App via le [site du gouvernement britannique](http://site.du.gouvernement.britannique) (l'application est disponible sur App Store et Google Play).

Pour faire votre demande d'ETA, vous aurez besoin des documents suivants :

1. un passeport biométrique en cours de validité délivré par un pays disposant de l'exception de visa pour le Royaume-Uni ;
2. une photo d'identité numérique récente de haute qualité ;
3. une adresse électronique valide ;
4. un moyen de paiement électronique fonctionnel.

À noter

Les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une [autorisation de sortie de territoire](#), d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.

Attention

Il est recommandé de bien vérifier le site sur lequel vous achetez votre ETA ; il doit relever du [gouvernement britannique](#) (en langue anglaise) et le coût de l'ETA ne doit pas dépasser celui qui est indiqué dans cet article

➤ BREIZH GO

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter du 02 juin. Au-delà du 17 juillet 2025, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email fin mai vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont pré remplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à valider.

Veillez à bien conserver la carte Korrigo de votre enfant qui lui servira également l'année prochaine.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé de réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

1. Rendez-vous sur Breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2024-2025 ? »
5. Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 accueil@rafcom.bzh
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - pae.retiers@rafcom.bzh

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- pae.janze@rafcom.bzh

✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

pj@rafcom.bzh- 06 30 65 32 86

✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 relaispetiteenfance@rafcom.bzh

✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles infohabitat@rafcom.bzh

✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

maisonsportsante@rafcom.bzh

✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :

association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des

Mairies de Retiers et Janzé

✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

<p>MAIRIE</p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh Site internet : www.brie35.fr</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>MEDIATHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p>Ouverture au public :</p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p>VALOPARC de JANZE</p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi -Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
<p><u>Rédaction</u> : Commission Communication et Secrétariat de mairie</p>		